



En 2015, les prix en Corse dépassent de 3,6 % ceux de la France de province

En 2015, les prix sont plus élevés en Corse qu'en province : de 3,6 %. Cet écart masque toutefois des disparités selon les postes de dépenses. Dans la région, l'alimentaire est plus cher tout comme les services liés à la personne, la restauration et les loisirs et, à un degré moindre, l'habitation. En ce qui concerne les transports et l'habillement, les prix sont assez proches de ceux du continent (hors Île-de-France).

Aude Bolleyn-Genovèse, Insee

En mars 2015, le niveau général des prix à la consommation des ménages hors loyers est globalement plus élevé en Corse qu'en France de province, de 3,6 %. Ce chiffre est une mesure synthétique des différences de niveau de prix entre les deux territoires. Il tient compte des habitudes de consommation à la fois des ménages corses et de ceux de province (indice de Fisher, méthodologie).

L'alimentaire plus cher en Corse

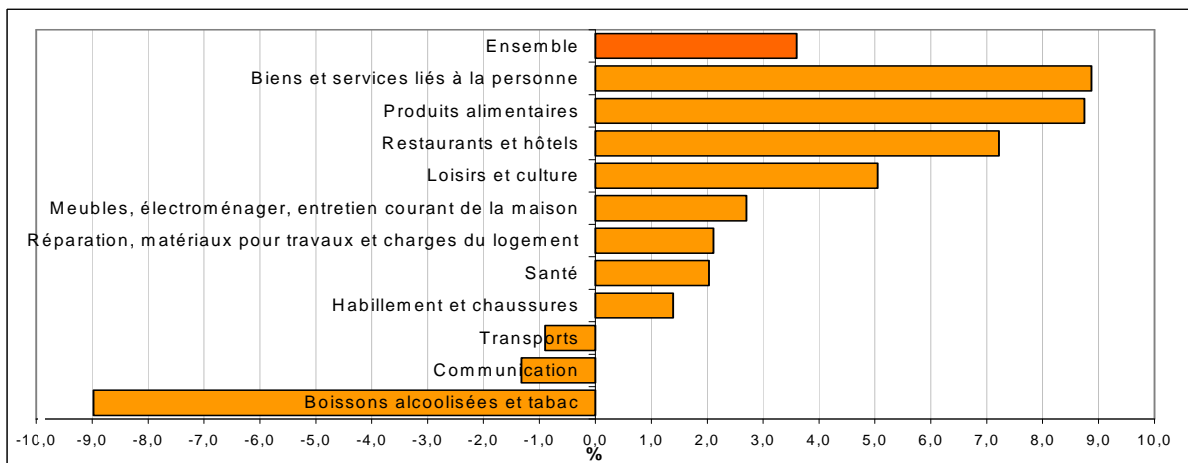
Les écarts de prix entre Corse et la province sont en grande partie imputables aux produits alimentaires et aux biens et services liés à la personne. L'alimentaire représente un poste important dans la consommation des ménages, ils y consacrent environ 15 % de leurs dépenses de consommation.

L'enquête révèle que les prix de ces produits sont plus élevés en Corse de 8,7 %. La plupart des produits alimentaires sont plus chers dans la région.

C'est particulièrement le cas du poisson frais, des viandes, des sucreries et, dans une moindre mesure, des laitages, des boissons non alcoolisées et des huiles et graisses.

Pour les boissons alcoolisées et le tabac, l'écart global est de - 9 % mais il résume deux situations opposées. En Corse, on paie le tabac moins cher depuis un décret impérial de 1811. Les fumeurs bénéficient d'une réduction de 25 % des prix. Inversement, l'achat de boissons alcoolisées coûte beaucoup plus à un ménage corse qu'à un ménage de province.

Écarts de niveaux de prix entre la Corse et le continent (hors Île-de-France) par grande fonction de consommation en 2015



Les biens et services liés à la personne, les restaurants et les loisirs plus onéreux

Les biens et services liés à la personne sont également plus coûteux dans la région, de 8,9 %. Ce poste de dépenses consacré aux accessoires (bijoux, maroquinerie...), produits de beauté et prestations envers les particuliers pèse pour 15 % dans le budget de consommation. Les écarts de prix varient toutefois sensiblement d'un produit à l'autre.

En particulier, la coiffure et l'esthétique ou encore les maisons de retraite figurent parmi les services où les différences de tarifs avec la province sont les plus élevées. Les produits d'hygiène et de beauté sont plus onéreux. Les prix sont aussi nettement supérieurs pour tous les types d'assurances qu'il s'agisse d'assurances habitation ou véhicule.

Dans la restauration et l'hôtellerie, le différentiel de prix est de 7,2 % supérieur en Corse. Cet écart est dû aux services de restauration et aux débits de boissons qui sont plus onéreux dans la région. En effet, dans l'hôtellerie, les prix relevés en mars lors de l'enquête sont inférieurs à ceux de province.

Les loisirs et la culture sont plus chers pour les ménages corses. La hifi (téléviseurs, ordinateurs...), les jouets, le jardinage, la presse, les livres, la papeterie, les sorties (cinéma, discothèques...) enregistrent un écart de prix de 5 % supérieur au continent (hors Île-de-France).

Les dépenses d'habitation renchéries par les coûts du gaz

Les dépenses de logement, hors loyer, en énergie, entretien, équipement et ameublement représentent globalement plus de 13 % du budget des ménages.

En 2015, un ménage corse paie 2,1 % de plus qu'un ménage en France de province pour la réparation, les matériaux pour travaux et les charges de son logement. Les prix du gaz* à usage domestique expliquent une bonne partie de cet écart de prix. En revanche, les dépenses d'électricité à usage domestique sont moins lourdes à supporter car elles bénéficient d'un taux de TVA inférieur à celui pratiqué sur le continent. Les services de plomberie, électricité ou peinture sont quant à eux aux mêmes coûts qu'en province.

Parallèlement, l'ameublement, l'équipement ménager et l'entretien courant de la maison est 2,7 % plus cher dans la région.

Des prix proches pour les transports, l'habillement, la communication

Les dépenses liées aux transports (achat et entretien de véhicules, carburant, transports urbains et aériens) représentent près de 15 % du budget de consommation des ménages. Pour ce poste, l'écart de prix est de -0,9 % dans la région. L'achat du carburant, malgré une TVA réduite à 13 % - au lieu des 19,6 % appliqués sur le continent - demeure tout de même plus onéreux de 6,5 %. Les véhicules neufs (automobiles, motos, bicyclettes), hors tarifs promotionnels et mesures incitatives, sont au même prix qu'en France de province alors que les dépenses d'entretien et de réparation sont moins coûteuses.

Les prix de l'habillement et des chaussures sont un peu plus élevés que ceux de province (+ 1,4 %). Ceux liés à la communication (téléphonie, internet, services postaux) sont légèrement inférieurs. ■

*La Corse est uniquement desservie en gaz de pétrole liquéfié (GPL). Ainsi, le prix du GPL est comparé à celui du gaz naturel en province.

Sentiment de vie chère

Les résultats de l'enquête de comparaison des prix de 2015 ne sont pas directement comparables à ceux obtenus lors de l'enquête de 2010, la méthodologie (nombre de relevés, nombre de zones de collecte, panier élargi) mais aussi le territoire de comparaison ayant évolué.

Toutefois, certains produits de consommation courante demeurent nettement plus chers en Corse. C'est notamment le cas de l'alimentation qui est l'un des postes de consommation où l'écart de prix avec la province est le plus grand. Ce coût plus élevé des produits alimentaires contribue au sentiment de vie chère de la population insulaire. En effet, les achats les plus fréquents prédominent dans le ressenti des consommateurs sur le niveau de prix.

La perception en matière de vie chère peut aussi varier en fonction des niveaux de vie et des structures de consommation spécifiques à certaines catégories sociales. Ainsi, elle est la plus importante chez les ménages aux revenus les plus modestes du fait d'une consommation fortement impactée par les dépenses liées à l'alimentation ou au logement. Or, la Corse est particulièrement concernée car c'est l'une des régions françaises où les revenus sont les plus faibles (un habitant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté en 2012, avec un niveau de vie inférieur à 990 euros mensuel).

Méthodologie

Les données sont issues de l'enquête de comparaison spatiale des prix réalisée par l'Insee en mars 2015 en Corse et en France de province (hors Île-de-France). La comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire national par les ménages. Les loyers sont exclus de la comparaison.

Cette enquête s'appuie sur la méthodologie internationale de calcul des parités de pouvoir d'achat entre pays qui consiste à comparer, entre différents territoires, les prix de paniers de produits représentatifs de la consommation des ménages. La mesure des différences de niveaux de prix entre les deux territoires tient compte à la fois des habitudes de consommation des ménages corses et des ménages de province. Lorsqu'un ménage s'installe dans un nouveau territoire, il modifie souvent ses habitudes de consommation en fonction des prix des biens et services disponibles, les rapprochant ainsi de celles des autres ménages présents sur ce territoire. Pour rendre compte de ce phénomène d'adaptation, il est d'usage en matière de comparaison internationale de prix, de calculer un indice de type Fisher.

L'enquête se conforme aux concepts de l'indice des prix à la consommation (IPC) : les prix relevés sont des prix d'offre tels que généralement affichés dans les points de vente. Les soldes et promotions ont été écartés de l'enquête.

Les prix répartis entre 500 variétés ont été collectés dans cinq zones géographiques réparties sur l'île. Au total, environ 9 000 relevés de prix ont été réalisés pour cette enquête en Corse.

Insee Corse
Résidence du Cardo
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio Cedex 9

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroli

ISSN : 2268-1493

@Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « En 2015, les prix en région parisienne dépassent de 9 % ceux de province », Insee Première n° 1590 avril 2016
- « En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », Insee Première n° 1589 avril 2016

